

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : GALLIFEN 200 MG/ML SUSPENSION POUR ADMINISTRATION DANS L'EAU DE BOISSON POUR POULETS ET FAISANS,

Suspension pour administration dans l'eau de boisson

Titulaire : HUVEPHARMA

Composition : Fenbendazole 200 mg - Excipient QSP 1 mL

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/9942688 6/2018

Date de décision : 02/03/2018